



**Collège Le Bois de la Rive**  
13 rue du Président Kennedy  
42240 Unieux  
04 77 56 15 30  
ce.421068h@ac-lyon.fr

## LIVRET D'ACCUEIL 6<sup>ème</sup>

PETIT GUIDE POUR MIEUX COMPRENDRE LE COLLEGE



### L'entrée en classe de sixième

*3<sup>ème</sup> année du cycle 3 et 1<sup>ère</sup> année du secondaire*

Un nouvel environnement, une organisation différente, de nouvelles méthodes de travail, beaucoup de visages inconnus... Votre enfant va devoir **prendre de nouveaux repères.**

### Présentation du Collège le Bois de la Rive :

Les élèves du collège sont originaires des communes d'Unieux, Fraisse et Saint-Paul en Cornillon. Entre 530 et 540 élèves, répartis sur 20 classes (5 classes par niveau et une classe ULIS) vivent une scolarité sereine et s'épanouissent au sein du collège, dans un cadre agréable.

Des travaux de mise aux normes handicap et une rénovation des salles de sciences ont été réalisés récemment.

Plusieurs professeurs : À l'école primaire, votre enfant avait un enseignant pour toutes les matières. Dans le secondaire, il aura un professeur pour chaque discipline : le français, l'histoire-géographie-éducation morale et civique, les mathématiques, la musique, les arts plastiques, l'anglais, l'éducation physique et sportive (EPS), les sciences physiques, la Science de la Vie et de la Terre (SVT), la technologie... Votre enfant devra s'adapter à la manière de travailler et aux exigences de chacun de ses professeurs.

Un rythme plus soutenu : Au collège, le rythme s'accélère. Les professeurs répètent les phrases difficiles, mais moins souvent qu'à l'école. Il faut s'habituer à écrire plus vite et, petit à petit, apprendre à noter l'essentiel.

Une nouvelle façon d'apprendre : Au collège, votre enfant devra fournir davantage de travail personnel, en effectuant des recherches et des lectures, des exercices à la maison tous les soirs. Il ne s'agit pas de tout mémoriser, mais de comprendre et de retenir l'essentiel. Les leçons sont à apprendre régulièrement même si ce n'est pas noté dans l'agenda. Progressivement, votre enfant devra aussi apprendre à s'organiser de façon **autonome**, construire son planning de travail. Il faudra créer à la maison des conditions favorables pour le travail et la concentration. (**autonomie surveillée**)

## **Des personnels ressources au service de la réussite des élèves**

La Principale : Elle dirige et coordonne l'ensemble des personnels de l'établissement et supervise toutes les actions menées dans l'établissement.

La Principale adjointe : Elle seconde la principale pour la gestion des services pédagogiques.

La Gestionnaire : Elle seconde la principale et s'occupe de la gestion financière et matérielle du collège. Elle est en relation avec le département.

La secrétaire de direction : est en charge du suivi des dossiers des élèves, des inscriptions, des désinscriptions, des bourses scolaires, des identifiants de connexion à l'ENT, des inscriptions aux examens, de la gestion des conventions de stage, de la gestion des dossiers des personnels.

**La secrétaire de l'intendance** : est en charge du suivi de la demi-pension et du suivi des voyages scolaires. Elle seconde la gestionnaire.

**La Conseillère Principale d'Education (CPE)** : Elle coordonne le service de la Vie Scolaire. Elle contrôle l'organisation et le bon déroulement des conditions de vie de l'élève. Elle gère les absences ou retards des élèves. La CPE travaille en contact direct avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et les familles (elle est leur interlocutrice privilégiée en cas de problème d'absentéisme ou de comportement).

La CPE est aussi l'un des acteurs majeurs de la formation éducative des élèves (citoyenneté, délégués de classe, activités culturelles, prévention, Conseil de la Vie Collégienne ...).

**Les Assistants d'Education (AED)** : Ils s'occupent de la prise en charge et du suivi des élèves en dehors des temps de classe. Ils sont managés par la CPE qui organise leur travail éducatif et administratif. Ils accueillent les élèves et veillent à leur bien-être au quotidien. Ils sont des éléments essentiels de l'équipe éducative, en étant à l'écoute constante des élèves qu'ils encadrent. Ils assurent le lien avec les familles.

**Le Professeur Principal (PP)** : Au sein de la classe, c'est le professeur référent des élèves et de leur famille. Il coordonne l'équipe pédagogique, effectue la synthèse des résultats obtenus par les élèves et assure la liaison avec les parents. Il ne faut pas hésiter à le contacter pour faire le point. Il reçoit sur rendez-vous (carnet de correspondance). En concertation avec ses collègues, il propose et coordonne les actions d'éducation à l'orientation et de connaissance des métiers.

**La Professeure Documentaliste** : Sa mission est d'assurer la gestion du centre de documentation et d'information (CDI), d'éduquer les élèves aux médias et à l'information, d'aider les élèves à effectuer des recherches à travers différents types de documents : livres, BD, films, internet ... , de travailler en lien avec les enseignants mais surtout de promouvoir toute action en faveur du développement culturel de l'élève. Elle est la référente culture de l'établissement.

**L'Infirmière** : Présente à temps plein dans l'établissement, elle apporte son aide pour tous les problèmes de santé que les élèves peuvent rencontrer sur le temps scolaire. Elle assure aussi le lien entre les familles et les enseignants pour la mise en place et le suivi des dossiers d'aménagements.

**L'Assistante Sociale** : elle assure une permanence dans l'établissement pour aider les familles dans le besoin.

### La Psychologue de l'Éducation Nationale :

Elle a pour mission de suivre et de conseiller les élèves dans leur poursuite d'étude. Elle réalise des bilans lorsque ces élèves ont été signalés par leurs enseignants. Elle reçoit sur rendez-vous, ceux-ci étant pris auprès de la vie scolaire.

L'équipe ATEs : Les agents du département veillent à l'entretien du collège, à l'accueil des usagers et au bon fonctionnement de la demi-pension.

## Le quotidien des élèves au collège



Des salles de classe différentes : Les élèves changent de salle après chaque cours, les salles étant spécialisées en fonction de la discipline.





Salles banalisées



Laboratoire de sciences physiques



Salle de technologie



Salle informatique



La salle de musique et la chorale



**Un emploi du temps différent chaque jour** : Votre enfant aura des matières différentes selon les jours. Il lui faudra s'adapter et préparer chaque soir son cartable en fonction des cours du lendemain.

L'emploi du temps peut être différent entre deux semaines (semaine A ou B). Certains cours ne sont organisés qu'une semaine sur deux.

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
08h00		FRANCAIS TOMAS P. 17 BIS			
09h00	SCIENCES VIE & TERRE BADEL S. [6STP34] 25 SVT	FRANCAIS TOMAS P. 17 BIS	MATHEMATIQUES LEMIERE D. 17 BIS	HIST.GEO.EN.MOR.CIV. MANSIER S. 17 BIS	ARTS PLASTIQUES MOHAMED D. 19 ARTS PLAS
10h00	PHYSIQUE-CHIMIE DUMAS F. [6STP34] T1	MATHEMATIQUES LEMIERE D. 17 BIS		FRANCAIS TOMAS P. 17 BIS	ED.PHYSIQUE & SPORT. COTE P.
11h00	TECHNOLOGIE ABRIAL E. [6STP34] T2	EDUCATION MUSICALE PYCKAERT L. AV	FRANCAIS TOMAS P. 17 BIS	MATHEMATIQUES LEMIERE D. 17 BIS	
12h00					
12h25					
13h25	ED.PHYSIQUE & SPORT. COTE P.	HIST.GEO.EN.MOR.CIV. MANSIER S. 17 BIS	(Hors emploi du temps)	TECHNOLOGIE ABRIAL E. [6STP34] T2	HIST.GEO.EN.MOR.CIV. MANSIER S. 17 BIS
14h20		ANGLAIS LV1 PELLE C. 17 BIS	(Hors emploi du temps)	SCIENCES VIE & TERRE BADEL S. [6STP34] 25 SVT	ANGLAIS LV1 PELLE C. 17 BIS
15h30	ANGLAIS LV1 PELLE C. 17 BIS		(Hors emploi du temps)	ANGLAIS LV1 PELLE C. 17 BIS	MATHEMATIQUES LEMIERE D. 17 BIS
16h25			(Hors emploi du temps)		
17h15			(Hors emploi du temps)		
17h55			(Hors emploi du temps)		

**Exemple d'un emploi du temps d'un élève de 6ème**

**Horaires** : Les horaires des cours correspondent aux horaires d'ouverture du collège : de 8h00 à 12h00 et de 13h25 à 17h15, chaque cours ayant une durée de 55 minutes. Il n'y a pas de cours le mercredi après-midi.

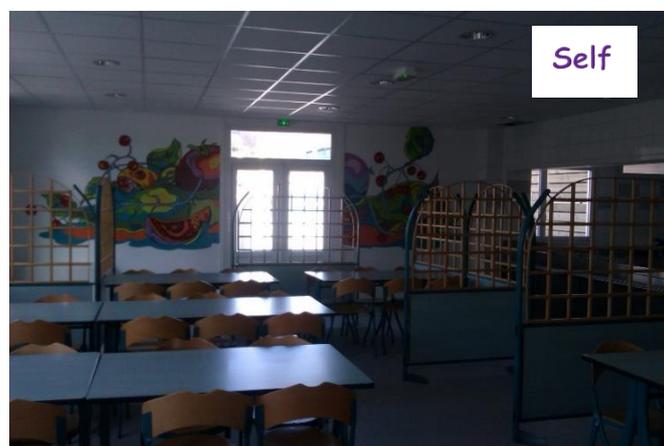
Les élèves ont 26h de cours obligatoires répartis sur les 5 jours. Des cours optionnels peuvent s'ajouter à l'emploi du temps hebdomadaire.

**Des casiers** : Les élèves demi-pensionnaires peuvent disposer d'un casier pour ranger leurs affaires. Ils devront fournir un cadenas pour la mise en sûreté de leurs affaires. Les casiers sont disposés sous le préau ou dans le couloir à proximité de la vie scolaire. Ils sont gérés par la vie scolaire.

**Temps des repas** : Les élèves disposent tous d'une pause méridienne de 1h30 minimum. Ils peuvent être externes et sortent de l'établissement sur cette pause ou être demi-pensionnaires. Les familles ont la possibilité de choisir en fonction de l'emploi du temps de leur enfant les jours d'inscription à la demi-pension (1, 2, 3 ou 4 jours par semaine). Il n'y a pas de demi-pension le mercredi. Les repas sont entièrement préparés sur place et servis sous forme de self.



Pendant les récréations et sur la pause repas, les élèves jouent et se relaxent dans la cour. Certaines activités périscolaires peuvent être mises en place sur cette pause méridienne (club échecs, club journal, ateliers d'arts ...)



## Les options facultatives au collège :

**La chorale** : Sur inscription en début d'année et avec un engagement à l'année, elle est ouverte à tous les élèves du collège, un jour par semaine, en fin d'après-midi, de 16h30 à 18h.

**Langue et Culture de l'Antiquité (LCA) Latin** : Sur inscription, une initiation de 1h par semaine est proposée en classe de 5<sup>ème</sup>. En fin de 5<sup>ème</sup>, les élèves peuvent choisir d'arrêter le latin ou de poursuivre l'option latin pour les deux années restantes (4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) à raison de 2h par semaine (engagement pour deux années scolaires).

**Langue et Culture Européenne (LCE), Euro Anglais** : Sur inscription et avec un engagement sur les deux dernières années du collège (4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>), les élèves peuvent s'inscrire à l'option Euro à raison de 2h par semaine.

**Section sportive volley-ball à la rentrée 2021** : Sur inscription, les élèves peuvent pratiquer 3h par semaine de volley-ball au sein de la section sportive. Ces heures sont en plus des 3 ou 4h hebdomadaires de cours d'EPS prévus dans leurs emplois du temps.

**Des heures d'accompagnement personnalisé et des dédoublements** : Certains cours sont des heures d'enseignement à effectif réduit. Selon les disciplines et les niveaux de classe, il s'agit de cours différents afin de permettre d'offrir un accompagnement personnalisé aux élèves. La répartition de ces heures est validée par les instances de l'établissement.

**Dispositif Devoirs Faits** : Afin d'aider les élèves dans leur organisation et leurs devoirs, des heures de « devoirs faits », en effectif réduit, sont placés dans les emplois du temps. Les familles doivent inscrire leur enfant sur les créneaux horaires proposés (2 à 3h par classe et par semaine). Le dispositif est encadré par des enseignants ou personnels éducatifs de l'établissement.

**L'UNSS** : permet aux élèves volontaires de s'inscrire aux activités sportives proposées le **mercredi après-midi** (équitation, badminton ou hand-ball, raids ... selon le protocole sanitaire en vigueur). Seule activité facultative payante, la mairie d'Unieux participe au financement des inscriptions pour encourager la pratique du sport.

## **Le suivi de la scolarité**

**Réunions parents-professeurs** : En 6<sup>ème</sup>, une réunion parents-professeurs est organisée à la rentrée début septembre, pour faire connaissance avec l'équipe enseignante. Les professeurs font le point sur leur fonctionnement, leurs attentes et expliquent les savoirs et compétences attendus en classe de sixième.

Une deuxième réunion parents-professeurs est programmée début décembre. Il s'agit de rencontres individuelles avec les enseignants pour faire le point sur votre enfant en fin du 1<sup>er</sup> trimestre (uniquement sur RDV via pronote).

**Les entretiens individuels** : Tout au long de l'année scolaire, les parents ont la possibilité de solliciter des rendez-vous auprès du professeur principal ou tout autre enseignant de la classe de leur enfant, ou de la CPE (mot sur le carnet de correspondance).

De même, une demande de rendez-vous peut être initiée par les enseignants s'ils en ressentent le besoin.

**Le conseil de classe** : L'année scolaire est partagée en 3 trimestres. Le conseil de classe se réunit à la fin de chaque trimestre. Il traite de toutes les questions concernant la vie pédagogique de la classe dans son ensemble et fait le point sur le travail, le comportement et les résultats de chaque élève. Il donne un avis au

sujet de l'orientation de l'élève. Les élèves et les parents y sont représentés par leurs délégués élus.

**Le bulletin trimestriel** : Il est envoyé ou remis aux parents à chaque fin de trimestre. Les notes et appréciations des professeurs y figurent pour chaque discipline, ainsi qu'une appréciation générale sur les résultats, le travail et le comportement de l'élève.

## Des outils d'information et de communication

**Le carnet de correspondance** : Il fait le lien entre la famille et le collège (règlement intérieur, absences, retards, modifications d'emploi du temps, réunions, sorties, retenues, demandes de rendez-vous, informations diverses, etc...)

**Les courriels** : Les familles peuvent contacter la vie scolaire en envoyant un courriel à l'adresse [vie-scolaire.0421068h@ac-lyon.fr](mailto:vie-scolaire.0421068h@ac-lyon.fr)

**Cybercollège et Pronote** : En début d'année, les élèves et les parents reçoivent un identifiant et un mot de passe pour se connecter à l'ENT du collège : Cybercollège. Sur ce site du collège, de nombreuses informations sont disponibles et, plus particulièrement, le suivi de la scolarité via Pronote.

The screenshot displays the Pronote parent portal interface. At the top, there is a navigation bar with a home icon, the user name 'PARENT Fanny (3A)', and several menu items: Informations personnelles, Cahier de textes, Notes, Compétences, Résultats, Vie scolaire, Orientations, Stage, Rencontres Parents/Profs, and Communication. Below the navigation bar, the main content area is divided into several sections:

- Page d'accueil**: Shows the current date 'lun. 24 sept.' and a 'Tout voir' link.
- Travail à faire**: A list of assignments for the week, including 'SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE' for Monday, 'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE' for Tuesday, 'SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE' for Wednesday, 'FRANÇAIS' for Thursday, and 'SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE' for Friday.
- Absences, punitions ...**: A list of absences and punctuality issues, such as 'Absence à justifier le 21 sept. de 15h30 à 18h00'.
- Agenda**: A calendar view showing events like 'Chorale Cospel - Le 8 oct.' and 'Élection des délégués de classe - Le 28 sept.'.
- Informations & Sondages**: A section for class and stage information, including 'Conseil de classe / Stage en entreprise - 3°'.
- Discussions**: A section for publishing bulletins, with a date of '09/09/19'.
- Menu de la cantine**: A list of menu items for the week, including 'Charcuterie au choix / Carottes râpées' and 'Côteau / Cocktail de fruits exotiques'.

Pronote permet de s'informer et de suivre la scolarité de l'élève : emploi du temps, travail à faire, notes obtenues, compétences, bulletins, absences, retards, incidents, rencontres parents-professeurs, agenda, informations diverses, contacts... ainsi que de nombreux événements relatifs à la vie du collège.

## CONCLUSION

Ce livret a pour objectif de vous rassurer et de vous éclairer sur la scolarité de votre enfant à partir de septembre prochain. Nous espérons qu'en unissant nos efforts, chaque élève bénéficiera d'une scolarité épanouie. Ainsi, sera-t-il placé dans les meilleures conditions pour acquérir connaissances, savoir-faire et savoir-être indispensables à la poursuite harmonieuse de sa scolarité, sur le long chemin qui le guidera vers sa vie d'adulte et de citoyen responsable et éclairé.

Vous pouvez compter sur l'engagement et le professionnalisme de tous les personnels du collège pour s'acquitter avec enthousiasme et bienveillance de cette noble mission d'éducation.

La Principale  
Marie-Françoise BURATTI